

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau de ce journal, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. E. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, Libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
SI PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première... Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
{ SI PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Liste des vénérables serviteurs de Dieu appartenant à la France, et dont la cause de béatification et de canonisation est régulièrement introduite en Cour de Rome.—Un projet de loi ayant pour but de faire disparaître les crucifix des cours de justice en France, a été présenté à la Chambre Française; belles paroles de Mgr Freppel lors de la discussion sur ce projet de loi.—Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska.—La colonie de la "Minerve."—Aménagement de nos forêts, convention forestière à Montréal.
Causerie Agricole : Comment on peut améliorer nos prairies.
Sujets divers : Aménagement des foins destinés à l'exportation.—Le blé en quintaux.—Utiliser les tiges de blé d'inde pour la nourriture des animaux.
Choses et autres : Cultures des fraises "Sharpless," à la pépinière de M. Auguste Dupuis, au Village des Aulnaies.—Les paons et les "mouches à patates." Ecole d'Agriculture en Normandie.—Crémeries dans l'Etat de l'Iowa aux Etats-Unis.
Recettes : Emploi du sel de table pendant les grandes chaleurs.—Guérison d'un membre foulé ou meurtri.

Prime offerte à nos abonnés.—Dimanche, le 30 juillet dernier nous avons le plaisir de faire une conférence agricole à St-George de la Beauce et d'y recevoir la généreuse hospitalité de M. A.-G. Bussières, notre compagnon d'enfance et président du Cercle agricole de cette paroisse. Malgré ses nombreuses occupations comme notaire et percepteur des douanes, M. Bussières consacre ses moments de loisir à l'étude des sciences et notamment celle de l'agriculture. Parmi les nombreux volumes qu'il possède, nous avons eu l'agréable surprise d'en rencontrer un qui date de l'année 1790, et qui nous a particulièrement intéressé puisqu'il y était question de l'état de l'agriculture dans notre pays; il y a un siècle. Ce volume a été publié par la Société d'Agriculture du Canada en 1790, et a pour titre: "Papiers et lettres sur l'Agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs Canadiens par la Société d'Agriculture en Canada."

Malgré l'ancienneté de ce volume, les renseignements qu'il renferme étant de nature à intéresser vivement les cultivateurs et à leur être d'une grande utilité, nous avons manifesté à M. Bussières notre désir de le réimprimer, et ce Monsieur nous a aussitôt offert de nous le prêter.

Nous commençons actuellement l'impression de ce volume qui sera prêt à être livré au public le 1er octobre prochain.

Ceux de nos abonnés à la Gazette des Campagnes qui auront payé leur abonnement (ainsi que les arrérages s'il y en a) jusqu'au 1er août 1882, avant le premier septembre prochain, recevront un exemplaire de ce volume par la poste, aussitôt après sa publication, c'est-à-dire le 1er octobre prochain.

REVUE DE LA SEMAINE

— Voici la liste des vénérables serviteurs de Dieu appartenant à la France et dont la cause de béatification et de canonisation est régulièrement introduite en Cour de Rome :

La vénérable *sœur Thérèse de Saint Augustin*, dans le monde Madame Louise, fille de Louis XV, qui se fit Carmélite pour obtenir la conversion de son père et attirer la miséricorde divine sur la France ;

Le vénérable *André Hubert Fournet*, prêtre du diocèse de Poitiers, fondateur de la congrégation des Filles de la Croix ;

Le vénérable *Claude de la Colombière*, de la compagnie de Jésus, apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur ;

La vénérable *Adeline-Sophie Barat*, fondatrice de la société des Dames du Sacré-Cœur ;

Le vénérable *Louis-Marie Grignon de Montfort*, fondateur de la Société de Mar et pour les prêtres missionnaires et de la Congrégation des Filles de la Sagesse, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, dans le diocèse de Luçon ;

Le vénérable *Jean-Baptiste de la Salle*, fondateur de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes ;

Le vénérable *Louis-Marie Baudouin*, fondateur de deux Congrégations à Chavagnes, dans le diocèse de Luçon ;

Le vénérable *Jean de Lestonac*, fondateur des Filles de Notre Dame, à Bordeaux ;

La vénérable *Marie Rivière*, fondatrice des Filles de la Présentation, au Bourg Saint-Andéol, dans le diocèse de Viviers ;

Le vénérable *Jean Eudes*, fondateur de l'Institut religieux appelé des Eudistes et des Sœurs de Notre-Dame de la Charité-du-Refuge ;

Le vénérable *François-Marie Liebermann*, Juif converti, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie ;

Le vénérable *Bénigne Joly*, chanoine de Dijon et fondateur de la Congrégation des Sœurs Hospitalières ;

Le vénérable *Jean-Baptiste Viauney*, curé d'Ars ;

Le vénérable *Honoré de Paris*, religieux capucin;
Le vénérable *Julien Monier*, de la société de Jésus;
La vénérable *Marie Emilie de Rodat*, fondatrice des
Sœurs de la Sainte Famille, à Villefranche, dans le
diocèse de Rodez;

La vénérable *Marguerite du Saint Sacrement*, qui a
été Carmélite à Beauno, dans le diocèse de Dijon;

Le vénérable *Benoît Rencurel*, dans le diocèse de
Gap.

Voilà toute une armée de patrons célestes que les
ennemis de l'Eglise ne soupçonnent même pas, mais
sur lesquels la France catholique peut compter, soit
qu'elle s'inspire des grandes œuvres qu'ils ont accom-
plies, soit qu'elle recoure à leur intercession pour ob-
tenir leur secours.

Belles paroles.—Lors des débats dans la chambre
française sur le projet de loi dont l'une des clauses
fut disparaître les crucifix des cours de justice, Mgr
Frappol, évêque d'Angers, et député de Brest, a pro-
noncé les belles paroles suivantes :

" Je n'ai plus qu'un mot à dire relativement à l'em-
blème religieux qui a été maintenu jusqu'ici dans les
salles d'audience des tribunaux et dans les salles
d'instruction et d'enquête, et que l'article 6 vous pro-
pose de faire disparaître.

" Voici pourquoi cet emblème a été maintenu. Il y
a eu dans l'histoire de l'humanité un jugement, le
plus célèbre de tous les jugements, qui a été un grand
exemple et une haute leçon.

" Le jour où ce jugement a été rendu, une foule
ameutée assaillit le prétoire du juge et lui disait :

" Si tu ne condamnes pas cet accusé, tu n'es pas
ami de César. *Non es amicus Cesaris.*

" L'âme du juge fut ébranlée. La crainte de César
étouffa en lui le sentiment de la justice et il condamna
comme coupable celui qu'il regardait, dans le fond de
sa conscience comme innocent. Il se contenta de s'en
laver les mains.

" Or dans ce procès, de faux témoins avaient affir-
mé ce qu'ils n'avaient pas vu.

" Voilà le grand drame judiciaire que le monde ci-
vilisé médite depuis dix-huit siècles, et dont le sym-
bole a été maintenu pour rappeler aux juges leurs
droits et leurs devoirs.

" Il a sa place en face de l'accusé, au dessus de la
tête du juge, pour inspirer à l'un la résignation, à
l'autre l'impartialité, car, dans le monde entier, la
croix du Christ est l'immortel symbole du droit, de
la justice, de la vérité, du dévouement, du sacrifice et
de toutes les grandes choses qui sont l'honneur et la
force de la civilisation."

Cercle agricole de St Alexandre de Kamouraska.—Le
24 juillet dernier, à l'occasion du 2e anniversaire de
la fondation de ce cercle, était une grande fête pour
les cultivateurs de cette paroisse, car ce jour-là on y
faisait chanter une grande messe solennelle sous le
patronage de St-Isidore qui devait être suivi d'un dis-
cours patriotique et de conférences sur l'agriculture.
Les quelques détails qui nous ont été donnés sur le
programme qui a été suivi, nous font regretter de
n'avoir pu assister à cette fête religieuse et agricole
à la fois.

Le Révd Père Fiévé, Redemptoriste, fit le sermon
de circonstance. Après avoir démontré que la cause

si noble de l'agriculture était inséparable de l'esprit
religieux qui doit tenir une première place dans le
cœur du cultivateur, dans sa famille comme au milieu
de tous ses travaux, il démontra que le cultivateur
était dans une condition à pouvoir savourer les jours
de bonheur domestique, tandis que l'industriel tra-
vaillant toujours en dehors finissait par se détacher
insensiblement de son foyer et de tout ce qui constitue
les affections de famille sans lesquelles il n'y a pas de
véritable bonheur pour les époux, ni de piété filiale.
Que la religion avait toujours, dans tous les temps,
respecté et honoré l'agriculture; qu'elle était heureuse
de s'associer à tous les efforts faits pour l'améliorer et
rendre les peuples prospères; que le cercle agricole de
St Alexandre ayant compris cette sollicitude de l'E-
glise, s'était mis sous son égide.

La veille, M. B. Lippens qui a le talent d'intéresser
les cultivateurs, fit deux conférences. Dans l'après-
midi, il traita des soins à donner aux animaux, par-
ticulièrement des vaches laitières; et le soir, il traita
sur les moyens à prendre pour la destruction des mau-
vaises herbes,—de la culture du blé et de la pomme
de terre, ainsi que de l'application de la chaux et du
plâtre dans le but d'améliorer le sol. Le lendemain,
jour du 2e anniversaire de la fondation du cercle agri-
cole, M. Lippens fit une troisième conférence, et il prit
pour sujets: Les assolements; nécessité d'adopter un
système de rotation en rapport avec la nature et la
qualité du sol.

Immédiatement après la messe, M. Thomas Chapais,
avocat, fit un discours patriotique qui fut à plusieurs
reprises vivement applaudi.

Les membres du cercle ont lieu d'être fiers de leur
fait, et nul doute qu'ils s'empresseront de suivre les
bons conseils qui leur ont été donnés, de même qu'ils
se feront un devoir de mettre en pratique les moyens
que leur a indiqués M. Lippens, pour retirer de leurs
terres un plus grand rendement.

La colonie de la "Minerve."—Nos lecteurs savent
déjà qu'une société de colonisation sous le nom de
"Colonie de la Minerve" a été organisée dans les
bureaux de la *Minerve*, journal politique publié à
Montréal. Nous sommes heureux d'apprendre que les
terres comprises dans cette colonie ont été arpentées
et que le Gouvernement Provincial a affecté une
somme de \$1,403 pour l'établissement d'une route qui
devra relier cette colonie au chemin qui longe la Ri-
vière Rouge; cette somme doit être dépensée immé-
diatement sous la conduite de M. l'abbé Labelle.

En annonçant cette nouvelle à ses lecteurs, M. l'é-
crivain du *Canada* fait les réflexions suivantes :

" Disons en passant que l'on ne saurait déployer
trop d'efforts pour hâter l'exécution de l'arpentage
de nos terres, la surtout où le courant colonisateur se
porte avec le plus de force. Que l'on y songe, de
vastes étendues de terres sont arpentées, et divisées
dans le Nord-Ouest—un pays ouvert d'hier à la colo-
nisation—tandis qu'une bonne partie de la province
n'a encore reçu que la visite du coasseur des bois. Il
ne s'agit pas de suivre le mouvement de la colonisa-
tion, il faut le devancer et lui imprimer une bonne
direction.

" Le gouvernement local, qui a déjà tant fait pour
le développement de la colonisation—surtout en en-
courageant la construction des chemins de fer qui

sont après tout le meilleur engin de progrès —; le gouvernement qui a considérablement augmenté les octrois pour l'agriculture et la colonisation; le gouvernement, disons-nous, ne pourrait consacrer son intelligence, son énergie et ses ressources à une œuvre plus vitale et plus importante. Nous savons que sa bonne volonté se heurte souvent à la modicité de nos ressources, mais quelle est la voix qui oserait s'élever pour le blâmer de trop faire pour la colonisation ?

"Aussi, est-ce avec plaisir que nous apprenons que le gouvernement s'occupe sérieusement de perfectionner le système qui préside à l'exécution des arpentages, des chemins et péns et à la répartition des octrois publics. Qu'il y ait matière à réforme, c'est ce que nous admettons franchement. Maintenant si le gouvernement est secondé par l'initiative privée au point qu'il a lieu de s'y attendre, on peut compter qu'on imprimera à la colonisation un essor puissant, dont chacun se félicitera."

Aménagement de nos forêts.—Nous empruntons à *l'Événement*, l'article suivant sous le titre "Convention forestière," que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt :

Il y aura dans quelques jours à Montréal, une convention fort importante et fort intéressante. Des hommes d'expérience dans l'économie agricole s'occuperont de nos forêts, de leur conservation, et de la reproduction de nos meilleurs bois de commerce.

On se préoccupe beaucoup depuis quelques années de la question forestière. Le mouvement est parti du contre américain où la rareté et la cherté des bois de toutes sortes fait déplorer vivement l'imprévoyance et l'extravagance avec lesquelles on a administré jadis les terres forestières. Les domaines où croissaient le pin altier, le chêne majestueux, l'aristocratique noyer étaient tellement vastes qu'on traita ces ressources comme autrefois, l'enfant prodige, l'héritage paternel. On crut le capital inépuisable, et on l'exploita sans mesure.

C'est là un cas d'imprévoyance vraiment inexplicable, et qui pourtant s'est passé au vu et au su des économistes américains. C'est un peu la fable de la poule aux œufs d'or. Et voilà pourquoi l'on travaille à refaire une fortune si tristement sacrifiée.

Le mouvement parti comme nous venons de le dire des centres dépourvus, a eu un rayonnement considérable. Il s'est propagé jusqu'au Canada, qui commence à s'émeouvoir pour de bon au sujet de sa meilleure source de revenu. Il ne veut pas se trouver dans la déplorable nécessité de reconstituer son domaine forestier; il entend le conserver, l'agrandir ou l'améliorer, rendre à son sol certaines espèces de bois, considérables autrefois, bien rares aujourd'hui.

C'est du moins ce que signifie pour nous la convention forestière qui siégera dans quelques jours à Montréal, et qui, nous l'espérons, publiera un rapport de ses délibérations.

Un agronome éminent, l'hon. M. Joly, s'occupe activement d'arboriculture depuis plusieurs années. Il a résumé dans une brochure les connaissances qu'il a acquises par l'étude et la pratique. Il y a quelques mois, la *Nouvelle France* publiait un écrit très intéressant, très instructif sur l'arboriculture, sous la signature de l'hon. M. Joly; c'était peut-être avec quelques données supplémentaires, une page de sa brochure.

Quoiqu'il en soit, le travail de M. Joly est tombé entre les mains d'arboriculteurs distingués en Europe et aux États Unis, et tous ont déclaré que c'est l'un des meilleurs ouvrages que l'on puisse lire sur le sujet. Nous en sommes heureux au point de vue canadien, seulement nous regrettons de n'avoir jamais vu un exemplaire de cet ouvrage. (Nous sommes dans le même cas).

Pendant que nous y sommes, citons encore quelque chose au crédit de la province de Québec. Il n'y a pas longtemps, deux délégués étrangers arrivaient en Amérique pour y étudier les lois forestières du continent. Depuis leur retour en Europe, ces délégués ont publié un rapport de leurs recherches et études, et ont reconnu que la loi réglant l'administration des forêts, passée par le gouvernement Chapleau, est la plus parfaite qui existe dans le monde entier.

Nous citons le fait brut, de mémoire, mais nous pourrions porter à la connaissance de nos lecteurs toutes les particularités qui s'y rattachent.

Puisque nous avons des hommes expérimentés qui veulent bien mettre leur temps et leurs lumières au service de l'arboriculture, puisque nous possédons une loi forestière aussi parfaite, il est de notre devoir de favoriser dans toute la mesure de nos forces l'application de la loi et de venir en aide à ceux qui se dévoueront aux intérêts de l'arboriculture au Canada. Il est vraiment temps pour nous de nous occuper de question forestière. Il y a dans la plantation des arbres toute une industrie à exploiter, non seulement à la campagne où il y a des terrains dont on peut ainsi décupler la valeur, mais aussi à la ville où les plantations d'arbres sont une nécessité hygiénique, et un moyen sûr de faire hausser la valeur des propriétés partout où les plantations sont possibles.

Nous reviendrons sur le sujet, afin de pénétrer le public de son importance et de pousser celui là même qui lit ces quelques lignes, à se mettre à la besogne.

CAUSERIE AGRICOLE

COMMENT ON PEUT AMÉLIORER NOS PRAIRIES.

En parcourant, ces jours derniers, d'anciens journaux d'agriculture, publié dans la Province de Québec, nous avons pu y lire un article très intéressant, et qui pourrait être d'une grande utilité aux cultivateurs en le publiant de nouveau. Les judicieuses réflexions de l'auteur de cet article sont encore applicables vu la situation dans laquelle se trouve actuellement notre agriculture. Nous pourrions même ajouter que les améliorations suggérées se font encore plus vivement sentir aujourd'hui qu'à cette époque reculée où les terres n'avaient pas autant à souffrir de leur épuisement.

Nous en donnons ici les extraits qui nous paraissent attirer davantage l'attention de nos lecteurs :

On a déjà fait par la voie des journaux, depuis déjà plusieurs années, des observations sur l'état de l'agriculture dans notre pays; quelques-unes n'ont pas été sans fruits. Nous avons été nous-même surpris de les voir bien accueillies par plusieurs cultivateurs qui en ont profité pour améliorer leur culture, sous plus d'un rapport dans des endroits fort éloignés des villes

et dans lesquels on n'imaginait pas que l'on dut s'occuper beaucoup de ce que publiait les journaux, en ce qui concerne l'agriculture.

Nous pouvons ajouter que quelques cultivateurs ont mis en pratique les conseils que l'auteur leur donnait d'employer le plâtre ou la chaux, comme moyen d'améliorer les terrains qu'ils ensemencent, et de fertiliser leurs prairies, de s'attacher à la culture des plantes légumineuses pour leur propre nourriture et celle de leurs animaux; de donner plus d'attention au soin des bestiaux, et de les tenir dans une grande propreté lorsqu'ils sont en stabulation pendant les longs mois de l'hiver; de procurer surtout à leurs vaches une nourriture plus abondante et plus saine, afin d'en tirer une plus grande abondance de lait et par là même une plus grande quantité de beurre et de fromage, objet de la plus haute importance en fait d'économie rurale.

Pendant, le nombre des cultivateurs qui se sont appliqués à suivre ces conseils a été très-limité. Sous ces rapports comme sous plusieurs autres d'une non moins grande importance, il s'en faut beaucoup que le progrès de l'agriculture ait répondu aux vœux de ceux qui ont à cœur le succès de celui des arts qui devrait tenir le premier rang dans la société, puisque c'est par lui que la société a été formée, et que c'est celui qui assure sa conservation, comme il est la seule véritable source de sa prospérité.

Ce n'est qu'avec une extrême difficulté que les connaissances qui se rapportent à l'agriculture peuvent se répandre parmi nous: la lenteur de ses progrès est proportionnée aux difficultés que l'on trouve à faire parvenir aux cultivateurs de salutaires avis, au moyen de journaux ou de livres traitant d'agriculture, qu'ils ne peuvent consulter, faute d'éducation, et dont le plus souvent ils ignorent l'existence, ou qu'ils se refusent de recevoir sous le prétexte qu'il leur faut payer une piastre par année pour recevoir un journal qui pourrait leur procurer l'avantage de gagner dix autres piastres par la lecture d'un journal d'agriculture qui leur est entièrement dévoué.

On peut même dire, à ce sujet, que l'amélioration qui s'est opérée dans notre culture, depuis quelques années, a de quoi surprendre, si l'on veut faire attention à la nature des obstacles dont nous venons de parler, et qui sembleraient, au premier coup d'œil, être invincibles. Il faut qu'il y ait, dans la masse des cultivateurs du pays, un fond de sens et d'intelligence, d'activité et de constance dont il serait facile de tirer le parti le plus avantageux.

Il est un point sur lequel nos cultivateurs sont encore généralement en défaut: ce sont les pâturages.

Cet objet est un des plus essentiels, et c'est assurément un des plus négligés parmi nous. Ce fut un de ceux auxquels s'attache particulièrement l'écrivain qui met au jour les observations dont nous avons d'abord parlé, sur l'état de l'agriculture dans notre pays. Nous nous rappelons qu'il écrivait à la suite d'une épizootie qui avait fait périr une quantité prodigieuse d'animaux dans notre province, et occasionné la ruine d'une foule de familles dans les campagnes. Cette maladie s'est développée à la suite d'un été extrêmement sec et chaud, pendant lequel les champs avaient été extrêmement dénués d'herbes. Ce fut alors qu'il recommanda avec instance aux cultivateurs les précau-

tions nécessaires pour se mettre en garde contre les dangers du retour d'une contagion occasionnée en grande partie par la misère que les animaux avaient éprouvée, et qui avait beaucoup ajouté aux effets de l'influence de l'air, si elle n'avait pas été la première cause de cette épidémie destructive.

On peut remarquer avec l'écrivain en question que le manque de pâturages abondants est à peu près général ici. On en sent un peu moins les effets que dans d'autres pays, lorsque les années sont pluvieuses, à cause de la force de la végétation particulière à notre pays. Mais du moment où cette cause naturelle de fécondité, qui est indépendante des travaux et des soins du cultivateur, vient à manquer, il se trouve puni de sa négligence, de son incartie, et il suffit des maux qu'elle entraîne, dans le cours d'un été, pour lui causer les plus grandes pertes, et quelquefois pour le réduire à la pauvreté, à l'indigence.

Remarquons, en passant, que l'imprévoyance accompagnée toujours le défaut de lumières, de connaissances. On ne s'occupe guère que des maux présents, sans essayer à les prévenir en prenant les moyens d'en faire disparaître les causes; une fois que ces maux sont passés on les oublie, et l'on ne songe point à en prévenir le retour.

D'ailleurs on lit peu, par la même raison, et quand on le fait, les impressions que l'on reçoit sont bien moins profondes sur des hommes parmi lesquels l'instruction est peu commune, et dont l'esprit n'est habituellement exercé que sur les personnes qui sont généralement éclairées, et ont par cela même l'habitude de la réflexion.

Pour revenir aux observations en question, elles avaient pour principal but d'engager les cultivateurs à suivre un usage déjà presque universellement reçu, dans les pays où l'agriculture est dans un état de perfectionnement: celui de semer, chaque année, des graines de plantes fourragères, des graminées, avec les grains que l'on cultive le plus généralement ici. Par ce moyen, disait l'auteur, le cultivateur aurait, dans le même champ où il aurait récolté son blé, son orge ou son avoine l'année précédente, un pacage toujours abondant, ou au moins passable, dans les années les plus sèches.

Comment veut-on, en effet, que les animaux puissent trouver leur nourriture, le printemps, dans des champs où l'on a récolté des grains l'automne?

On sent que la chose est possible ici, puisqu'on la voit arriver dans les saisons humides, surtout dans les terrains qui sont encore nouveaux. Mais dans les terres anciennement cultivées, les pâturages sont toujours moins abondants, surtout quand l'été est chaud et sec. L'herbe qui a pu naturellement prendre racine est nécessairement plus rare que si la graine en avait été semée par la main de l'homme. Elle se dessèche, et bientôt le champ n'offre plus qu'un sol nu et stérile, sur lequel des animaux décharnés languissent, faute de nourriture, exposé à un soleil devenu plus brûlant, à raison de la réflexion de ses rayons, dont rien ne peut affaiblir la force. Ajoutons que dans ces circonstances les animaux sont plus disposés à éprouver l'influence de la contagion, si elle naît, et que la faiblesse peut les faire périr par des fièvres auxquelles l'excès de la chaleur peut donner lieu.

Quel avantage ne serait-ce donc pas, si les personnes éclairées dans les campagnes, travaillaient à engager les cultivateurs à adopter la coutume de ne jamais semer leurs blés ou leurs avoines, sans mêler à leur semence une proportion de graines de mil, de trèfle rouge ou blanc, ou quelque autre herbe propre à produire le même effet. Ces herbes, qui croissent beaucoup plus lentement, ne nuiraient point aux grains; elles auraient acquis assez de force, dès l'automne, pour pousser le printemps avec vigueur et couvrir le sol. Elles formeraient alors un pâturage abondant pour l'été suivant, et même retournée ensuite par le soc de la charrue, la tourbe, en pourrissant, fournirait un engrais qui donnerait un nouvel aliment aux grains qu'on voudrait y semer de nouveau.

Au reste, l'auteur doit faire observer que les idées qu'il met au jour, à ce sujet, ne sont pas de vaines théories; après s'être convaincu par la lecture et des conversations avec des personnes instruites de différentes parties de l'Europe, que c'était un usage reçu assez communément; après l'avoir vu pratiquer hors de ce pays, il a eu la satisfaction de le voir mettre en pratique par des cultivateurs canadiens, dont quelques-uns même lui en doivent une obligation et lui en ont témoigné leur reconnaissance.

Il voyageait, il y a déjà bien des années, dans une de nos campagnes déjà cultivée depuis longtemps, où le terrain est naturellement peu fertile, et où par cette raison, les animaux souffrent beaucoup de la maigreur des pâturages. Obligé de s'arrêter à cet endroit, il causa avec la personne chez laquelle il logeait, et fit tomber la conversation sur des sujets ayant rapport à l'agriculture. Celui-ci se plaignait de la difficulté de nourrir ses animaux pendant l'été; ses vaches étaient maigres et donnaient peu de lait; on avait déjà perdu beaucoup d'animaux dans la paroisse et il craignait le même sort pour les siens. Cela donna à l'auteur l'occasion de parler du soin qu'il était nécessaire de donner à cette partie de l'économie rurale. Il lui indiqua entre autres, comme un moyen d'avoir de bons pâturages et plus abondants, la nécessité de semer, comme nous le disions plus haut, avec les blés ou avoines, des graines de plantes fourragères. Leurs entretiens se renouvelèrent à ce sujet; le cultivateur finit par se laisser persuader, et il prit la résolution de tenter l'expérience.

Royaillant, quelques années après, dans le même endroit, et obligé de nouveau de prendre son logement dans la même maison, l'auteur éprouva le plaisir de voir celui avec qui il avait eu les entretiens dont nous venons de parler, le prier de venir voir un champ dans lequel il avait mis en pratique la méthode qu'il lui avait indiquée. C'était dans une année de sécheresse; le voyageur avait lui-même remarqué la maigreur des pâturages dans lesquels il avait vu des animaux sur sa route. Le cultivateur lui fit, à son tour, observer la nudité du sol dans les parcs de ses voisins, pour la faire contraster avec l'abondante pâture que ses animaux trouvaient dans le sien. Ce cultivateur avait plusieurs terres, et comme il avait pris la résolution qu'il a exécutée depuis, de ne louer ses fermes à aucun de ceux qui les lui demanderaient, à moins qu'ils ne s'engageassent, en les prenant, à faire ce qu'il faisait lui-même sur celle qu'il

cultivait, ce changement pour le mieux s'était fait sentir sur toutes ses terres.

Grâce à nos sociétés d'agriculture, et depuis quelques années à nos cercles agricoles, plusieurs cultivateurs en font autant, en se cotisant pour l'achat de grains fourragères, et obtiennent le même succès. Il serait à désirer que cet exemple fut suivi par tous les cultivateurs.

Aménagement des foins

Un bon conseil aux cultivateurs.— Sous ce titre nous lisons dans l'Atteille, de Lowell, Massachusetts:

" Nous avons le plaisir, il y a quelque temps, de constater que le foin, le principal article d'importation canadienne aux Etats-Unis, était surtout recherché pour ses qualités nutritives. Mais il arrive aussi, quelquefois, en certaines circonstances, très rares il est vrai, qu'on lui préfère la production américaine.

" Un de nos marchands de foin canadien de Lowell, très à portée de juger de la valeur réelle de cet article d'importation, nous fait remarquer, à ce propos, que le foin des prairies du Canada, coupé trop tôt et pressé pêle-mêle, puis ensuite emballé et entassé dans les wagons de chemin de fer, perdait, aux yeux de l'acheteur américain, un tiers de sa valeur, et voilà pourquoi l'on voit fréquemment le produit de la ferme américaine l'emporter sur celui du Canada.

" Pour donner à cet article de commerce toute l'importance qu'il mérite, il faudrait que le cultivateur mit à profit tout ce qui peut contribuer à accroître sa valeur. Depuis l'époque de la fenaison jusqu'au temps de l'emballage, le maniement du foin demande un soin tout particulier. Il faut autant que possible que les qualités et les conditions du produit atteignent les vues de l'acheteur aussi bien que celles du consommateur.

" Sur le marché américain, on recherche un foin coupé au temps de sa floraison, parce qu'alors, s'il a été engrangé dans de bonnes conditions, il possède toute la sève et toutes les qualités nutritives voulues. Le foin rougi par un séjour trop prolongé sur le champ ou coupé en temps inopportun est facilement reconnu et peu recherché. Il peut être nourrissant, mais il n'a pas l'apparence qui le désigne aux yeux des consommateurs, et d'ailleurs il ne peut avoir la même saveur, ni la même vertu.

" D'après une opinion commune, on ne parviendra jamais à une culture parfaite à moins que l'on se fasse une obligation de couper et récolter le foin entre le premier et le quinze juillet, époque de l'abondance de son suc. On prétend aussi que c'est l'époque de la saison d'été où la température est plus sèche ou plus favorable. Un point essentiel et peut-être auquel, pour une raison ou pour une autre, on apporte peu d'attention est le mélange que l'on fait en pressant du foin récolté dans de bonnes conditions et celui de valeur moindre. Le résultat de cette négligence qu'on en gâte entièrement les prix.

" A cela vient se joindre souvent qu'à bord des wagons de chemin de fer on entassera pêle-mêle le foin de première et de seconde qualité. Rendu à destination, le succès de la vente dépendra de ce qu'on aura été assez heureux pour ne laisser voir que le côté avantageux. Mais il arrive souvent que les meilleurs calculs sont déjoués.

" A ce propos, et on ne pourrait manquer de réussir, on ne devrait jamais s'épargner le trouble de presser le foin par degrés de qualité et de le livrer comme tel et séparément à l'exportation et chaque spécimen serait payé sa valeur. Le commerce en bénéficierait immensément parce qu'il se récolterait beaucoup plus de foin de première qualité que de deuxième et de troisième. On assurerait ainsi le perfectionnement de sa culture appuyé sur l'espoir d'une vente rémunérative.

" Qu'on cultive avec soin et l'on vendra avantageusement."

Le blé mis en quintaux.

Il est une pratique qui tous les ans détruit près de la moitié de la récolte de blé, et que l'on continue chaque année malgré que l'on ait sous les yeux, l'exemple d'une meilleure pratique par la mise du blé en quintaux. Nous voulons parler de celle de faire javeler les grains.

Dans ce dernier cas, rien ne peut être plus destructif. Le grain est coupé puis couché sur le sol où il reçoit la rosée des nuits, à chaque ondée ou averse d'eau : ce qui le fait germer et est cause de sa destruction.

Ayons donc recours à la mise en quintaux, et nous récolterons le blé en bonne condition. Voici comment nous devrions procéder dans la mise en quintaux : Dès que le blé est coupé, on doit de suite le mettre en petites bottes d'un pied de diamètre à peu près, liées avec des liens faits de deux poignées de pailles, nouées à leurs extrémités ; huit de ces bottes sont placées debout les épis en haut, s'appuyant deux par deux, les unes sur les autres, et puis deux autres bottes appelées *les coiffes*, sont posées dessus en forme de toit, les épis en bas, la paille un peu étendue afin de couvrir les épis qui sont dessous. Ces deux dernières bottes doivent être liées plus au bas de la paille que les autres. Les grains mis ainsi en quintaux peuvent demeurer dehors plusieurs semaines sans avoir à subir l'inconvénient de la pluie ou de fortes rosées, et par conséquent exempt de tout accident.

Nombre de cultivateurs objecteront à mettre ce procédé en pratique par le manque de temps, prétextant qu'il exige plus de travail que le javelage. En mettant en regard les deux procédés on se convaincra qu'on est dans l'erreur.

Pour mettre le grain en quintaux une personne active suffit à quatre ou cinq coupures et une fois posés, ils n'exigent plus de travail que celui d'ôter les coiffes après une forte pluie et les remettre dès que le soleil a pu sécher les pailles ; le grain ne reçoit aucun dommage, ne s'égraine point et est prêt à être battu en tout temps ; le grain, dans cette condition, est plus fort, et la paille plus belle.

Pour faire javeler le blé, il est nécessaire de le tourner tous les matins, après une forte rosée ou un peu de pluie ; s'il est tombé plusieurs averses d'eau, il faut que le blé soit étendu et tourné plusieurs fois le jour. Dans le cas où il y aurait eu plusieurs jours consécutifs de pluie, il n'y a plus à le tourner, il germe ou pourrit, conséquemment la récolte est perdue. Outre cela, chaque fois que le grain est tourné il est plus ou moins seroué et il s'en perd sur le terrain. Il faut après le mettre en bottes ou gerbes, de même que pour le mettre en quintaux, après avoir eu le trouble additionnel de le tourner auparavant cinq ou six fois et d'en voir une partie se perdre en s'égrenant et l'autre partie germer.

Il est donc évident que pour mettre le grain en quintaux il faut moins de travail que pour le javeler. En quintaux, il est en sûreté comme dans la grange ; en javelles, il court de grands dangers surtout depuis quelques années où le manque de bras se fait sentir et que par là les travaux de moissonnage se font tard

Préparation des tiges de blé-d'inde pour les animaux.

Les tiges de blé-d'inde sont généralement trop dures pour qu'elles puissent être facilement consommées à l'état naturel par les animaux. Il faut, avant de les leur donner, les diviser, les hacher ou les écraser avec un maillet ou sous une moule ; on peut aussi les faire tromper ou les soumettre à l'action de la vapeur.

Quant aux *spathes* (feuilles qui recouvrent les épis), il est aussi avantageux de les diviser avant de les donner au bétail. On peut encore utiliser les *rafles* (épis auxquels on a enlevé les grains) lorsqu'elles sont fraîches ; mais il faut les diviser avant de les donner aux animaux, afin de faciliter la mastication. On recommande, quand elles sont sèches, de les réduire en poudre, et de donner cette farine mêlée aux légumes ou à du son.

Cette paille, comme les *spathes* et les *rafles*, est mangée avec avidité par les bêtes à cornes, elle ne peut les engraisser, mais elle les nourrit bien, peut suppléer avantageusement à la paille d'avoine ou de blé, et même remplacer le foin quand on peut leur donner des patates, des betteraves, des navets ou des carottes.

Cependant on se tromperait énormément si l'on pensait que les bêtes à cornes sont avides des tiges et des rafles de blé-d'inde lorsque ces diverses parties leur sont administrées sans avoir été préalablement divisées, écrasées et trempées dans de l'eau ordinaire ou salée. Le bétail ne consomme les tiges ou les rafles de blé-d'inde à leur état naturel que quand il manque d'autre nourriture ou qu'il est pressé par la faim. On comprend aisément que dans ce cas ces parties doivent avoir une bien faible action sur l'organisme des animaux qui s'en nourrissent.

Dans plusieurs endroits les tiges de blé-d'inde servent de combustibles ou de litière ; les spathes et les feuilles que l'on récolte vers le milieu de septembre, c'est-à-dire avant la complète maturation des épis, sont seules consommées par les animaux.

Choses et autres.

— Au commencement de juillet 1882, nous visitâmes pour la 40 fois la pépinière de M. Augusto Dupuis, du Village des Antilles, qu'il continue d'enrichir des arbres fruitiers les plus en renommée et les plus propres à être cultivés dans notre pays.

La collection de menus fruits à la culture desquels M. Dupuis attache le plus grand soin, était d'une végétation luxuriante, tant pour la beauté des plants que par la quantité des fruits dont ils étaient couverts. Nous y avons surtout remarqué l'endroit destiné à la culture des fraises de différentes variétés qui ne laisse rien à désirer par les précautions qu'il suit donner à cette culture. De toutes les variétés de fraises cultivées par M. Dupuis, sur une grande échelle, nous n'avons pu que donner la préférence à la variété "Sharpless," tant par sa grande rusticité, que par la quantité, la qualité et le volume de ses fruits.

M. Dupuis nous a donné une plante de fraises "Sharpless," que nous avons trouvées excellentes pour le goût et profitables pour la grosseur. Plusieurs de ces fraises dépassaient chacune 1½ once, et avaient près de 5 pouces de circonférence.

Les paons et les mouches à patates.—Il y a quelques jours les journaux annonçaient que les dindons étaient d'utiles destructeurs de la mouche à patates. D'après l'expérience que nous en avons sous les yeux, nous lui trouvons un autre ennemi chez le paon. Grâce à un paon que nous possédons, nous n'avons pas à déplorer les ravages de la mouche à patates dans notre jardin potager, car il leur a fait la guerre jusqu'à ce qu'il n'en restât plus une seule larve. Les voisins n'ont pas à se plaindre de la visite de ce paon, puisque chaque jour il se rend assiduellement dans les champs à patates des environs, où il peut y manger les larves de la mouche à patates qu'il paraît affectionner grandement. Ce moyen de destruction vaut bien le vert de Paris, et nous recommandons à nos lecteurs de faire l'achat de cet utile et bel oiseau.

Une école d'agriculture.— Il y a en Normandie, près de Rouen, une école d'agriculture pour les filles. Elle a été fondée par une Sœur de charité avec deux orphelines recueillies dans la rue, pour élèves et assistantes. L'école a maintenant une ferme de 400 acres, valant plus de \$100,000. Cette ferme est cultivée entièrement par les élèves et vingt cinq sœurs enseignantes. Les filles ont de huit à dix-huit ans, et sont au nombre de 300.

— L'Etat d'Iowa a 500 crémeries et sera très prochainement le premier des Etats de l'Amérique au point de vue de l'industrie du beurre. Une chambre de commerce du beurre a été établie à Cedar Rapids il y a un peu plus d'un an, et durant la première année il a été vendu 1,200,000 livres de beurre.—*La Vérité.*

RECETTES

Sel de table pendant les grandes chaleurs.

Qu'une personne dont l'estomac est extrêmement échauffé par l'effet de la fatigue ou de la grande chaleur, prenne une demi-cuillerée à thé de sel de table, et une minute après elle pourra boire sans danger de l'eau froide, en ayant soin seulement de ne pas la prendre à grandes gorgées.

Si, dans les grandes chaleurs surtout, un cheval se trouve dans un état de grande transpiration et couvert d'écume, après un exercice inmodéré, on lui donne seulement une poignée de sel commun, avant de lui donner du foin, de l'avoine ou autre grain, on évite le danger de le trouver mort subitement.

Guérison d'un membre foulé.

Faites pourrir dans du fumier bien chaud des fleurs de giroflée jaune, bien entassées dans une bouteille de verre double bien bouchée; il s'y formera une liqueur que vous conserverez avec avantage pour les foulures ou meurtrissures causées par une chute ou autrement.

**EXPOSITION PROVINCIALE
AGRICOLE ET INDUSTRIELLE
A MONTREAL**

Du 14 au 23 Septembre prochain.

\$25,000 OFFERTS EN PRIX.

Terrain spacieux et bâtiments magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'Exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux sous-secrétaires.

GEO. LECLERE, } Secrétaires
S.-C. STEVENSON. } conjoints.
No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

10 août 1882.

Demande d'emploi comme commis

Un jeune homme pouvant fournir de bonnes recommandations, sachant l'anglais et le français ainsi que la tenue des livres, désire une situation comme commis, soit à la ville ou à la campagne.

S'adresser à François Pelletier, à Ste-Anne de la Pocatière.

10 août 1882.

COLLÈGE DE STE-ANNE

COMTÉ DE KAMOURASKA

PROSPECTUS

DU

Cours commercial et du Cours classique.

Le Collège de Ste-Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C.-F. Painchaud, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent et à un demi-mille de la gare du Grand-Tronc. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parcs magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites des plus pittoresques et les plus agréables qui se puissent rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à en rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

L'année dernière (1881) on a renouvelé les toits des deux Cours en toits français, de manière à faire des dortoirs ayant tous les avantages possibles pour la santé et la commodité, c'est-à-dire ventilateurs, armoires, etc.

ÉDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans un but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Ecoles.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; aussi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter le débâissement du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste-Anne de la Pocatière est très-propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

INSTRUCTION.

Le cours d'étude se divise en deux sections: le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* ou *Anglais*.

Le *Cours Classique* embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le *Cours Commercial* comprend les *grammaires Française et Anglaise, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire Sainte*, des cours de *Lecture* et de *Calligraphie*, le *Dessin linéaire*, le *Toisé*, des exercices élémentaires de *Narration* et de *Correspondance*, la *Tenne des livres* (en partie simple et en partie double)....*Droit commercial, Correspondance Commerciale, Echange, Banquerie, Commission, etc., etc., etc.*

Après le *Cours Commercial* les Elèves avec l'agrément de leurs parents, passent dans le *Cours Classique*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas aussi strictement exigé.

OBSERVATIONS.

Les quart-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se

sont le plus distingués, dans leurs classes respectives, par leur progrès et leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours Classique* il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est :

Pensionnaires	\$100
$\frac{1}{2}$ Pensionnaires	40
Externes	20

Payable d'avance et en trois termes : le premier à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

Tout mois commencé doit être payé en entier par les élèves qui entrent après l'ouverture des classes ou qui sortent avant la fin de l'année; et dans le cours de l'année il n'y a déduction que pour une absence d'au moins un mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Infirmerie dans le Collège (ou sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis d'une autre maison ne sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont : une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des poignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire : des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère, une tasse ou verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège :

Un lit et sa fourniture.....	\$5.00 par année.
Garniture de lit seule.....	2.00 " "
Une couchette seule.....	50 " "
Un matelas seul.....	1.50 " "

Pour différents prix peu élevés les parents trouveront aussi au Collège tout ce qui est nécessaire au dortoir, savoir : miroir, brosse, serviettes, couvertes, etc.

SONT PAYÉS A PART.

Piano, usage de l'instrument.....	\$ 5 par année.
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons.....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

COSTUME.

Les costumes des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

10 août 1882.

Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecole.

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE LIVRES CLASSIQUES et de FOURNITURES D'ECOLE, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il nous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à L'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, listes de prix, Echantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires Editeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture de Montpelli.

Rue St. Vincent, No. 12 et 14.

10 août 1882.



AGRANDISSEMENT DU CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 1er jour de SEPTEMBRE prochain, pour l'approfondissement et l'achèvement de cette partie du Canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, désigné sous le No. 31, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Tranchée dans le roc."

On pourra voir les plans et travaux et les devis de ce qui reste à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Welland, dès et après VENDREDI, le 18e jour d'AOUT prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins que la soumission ne porte les signatures des personnes mêmes, il faudra indiquer la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus, un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 15 juillet 1882.

27 juillet 1882.



NAVIGATION DE LA TRENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Bruleigh, qui devait avoir lieu le deuxième jour d'août prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes:—

Les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi, le vingt-quatrième jour d'août prochain.

Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés [aux endroits déjà mentionnés] jeudi, le dixième jour d'août prochain.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Dépt des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 15 Juillet 1882.

27 juillet 1882.

Institutrice demandée.

On a besoin, à Laval, comté de Montmorency, d'une institutrice pour école élémentaire, salaire \$100, avec augmentation si on est satisfait.—Il faudra de bons certificats.—S'adresser au Curé du lieu.

H. DESJARDINS, PRRE.,

Curé de Laval; comté de Montmorency,

20 juillet 1882.